



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

T +41 26 305 10 40
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

PAR COURRIEL

Département fédéral de justice et police DFJP
Palais fédéral ouest
3003 Berne

Courriel : helena.schaer@sem.admin.ch
michelle.truffer@sem.admin.ch
vernehmlassungSBRE@sem.admin.ch

Fribourg, le 20 août 2024

2024-745

Reprise et mise en œuvre du règlement (UE) 2024/1717 modifiant le règlement (UE) 2016/399 concernant un code de l'Union relatif au régime de franchissement des frontières par les personnes (développement Schengen) et modification de la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration – Procédure de consultation

Monsieur le Conseiller fédéral,

Par courrier du 26 juin 2024, vous nous avez consultés sur l'objet cité en titre, et nous vous en remercions.

Après analyse, nous avons l'avantage de vous informer que nous approuvons sans réserve tant la reprise des modifications du règlement relatif au code frontières Schengen que les modifications apportées à la loi sur les étrangers et l'intégration.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du Conseil d'Etat :

Jean-Pierre Siggen, Président



Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat

Copie

—

à la Direction de la sécurité, de la justice et du sport, pour elle, le Service de la population et des migrants et la Police cantonale ;
à la Chancellerie d'Etat.